

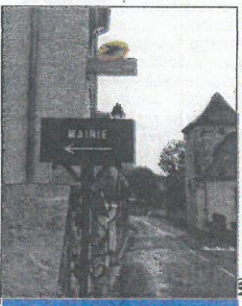
AU RYTHME

DES SAISONS

Dans les "arrières pays" on sera moins égal qu'ailleurs devant le service public postal. Si la mairie assure, c'est qu'elle n'a pas eu le choix devant la désertion d'Hermès...

Abandon de Pòsta

A la Condamina, proche de la frontière italiana, se volètz faire una operacion bancari, o mandar una letra especiala, es pas a la Pòsta que vos faudrà anar, mai a la Comuna. L'emplegada d'aquieu vilatge d'aperaqui 400 abitants, se planhava : "es pas aisat de passar dei cartas d'identitats ai chequiers !" que m'aviá dich fa un moment. Esta setmana, èra tot prèrie au mitan dei Pireneus, Dins un autre Ostau comunau, o una autre emplegada me ditz : "lo pièger es qu'avem pas chausit d'èstre postiers. Era aquò o plus ges de servicis ai vielhs que pòdon pas anar fin qu'a Lordas". E esto còp, Santa-Maria l'i farà ges de miracles. Dins de centenas de comunas dei rèires país, la Pòsta a fugit. E pas mai ai Pireneus coma ais Aups, lei comunas an agut a chausir aquela defugida. "Tot ce qu'avem poscut decidir, es de prene lo relai o non", qu'ajusta la brava dòna de la comuna pichona pròcha



de Lordas. A quauquei quilomètres, a Arrens-Marsos, **pasmens** comuna d'intrada dau Pargue Nacionaudei Pireneus, maugrèt sei 900 abitants, la Pòsta a **clavat** fa dos ans. Aquí, chascun còp que la Pòsta aviá besonh de son personau dins una comuna mai granda au mitan de l'estiu, prenhiá l'emplegat a Arrens, e lo burèu barrava sei pòrtas sens avisar lo monde. Un **pam de nas** per totei aquelei que l'i venián. Per lei comunas, segur, li a una compensacion financièra. "Nos pagan leis oras de salari, mai pas l'electricitat e pas mai tota la **tièra** de cargás. Solament, quand siam pagats doas oras per jorn, de matin, e que dòna untau arriba a tres oras de l'après-dinnada, cresètz que li direm de sentomar lo lendeman, nosautres ?" que me ditz encara nòstra emplegada. Tot aquò segur arriba pas au mitan de Marselha o de Montpelhier ; e l'egalitat dei territòris davant lo servici public, se jamai me n'en parlatz, ieu crèbi dau rire !

MICHEL NEUMULLER

Clavat = fermer  
pam de nas = pied de nez  
Pasmens = pourtant  
Tièra = liste

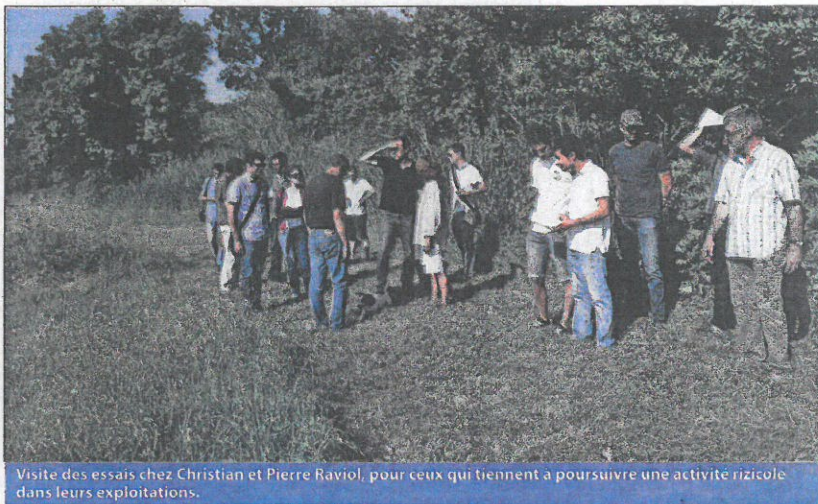
RIZ

Le semis à sec enterré, une alternative éco-profitable

Comme chaque année, la Société commerciale agricole de distribution organise avec ses partenaires une journée de sensibilisation.

C'est un travail de longue haleine chargé de poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine agricole et mené depuis plusieurs années par la Société commerciale agricole de distribution (Scad), dirigée par Edouard Naddeo et basée à Fourques (Gard). Cette action se place, notamment, dans le cadre du Contrat de delta Camargue avec le soutien de l'agence Rhône Méditerranée Corse et du parc naturel régional de Camargue. Le tout sous l'égide cette année de la semaine du développement durable qui s'est déroulée en juin dernier.

La culture du riz en semis de précision à sec enterré cherche à maîtriser le premier facteur du rendement qui est le contrôle de la population de plantes et à mieux appréhender les enjeux environnementaux liés à la riziculture au sein du parc naturel régional de Camargue. L'objectif est de ne pas compromettre le potentiel de production, voire de l'augmenter via l'amélioration de la génétique des variétés cultivées. Dans certaines conditions, ce mode de culture, reproductible en respectant les règles fondamentales de l'agronomie, ambitionne d'être une alternative économiquement et techniquement viable. Ces journées sont donc l'occasion de présenter les travaux menés avec le concours d'agriculteurs, principaux expérimentateurs. Cette année, les participants se sont donnés ren-



Visite des essais chez Christian et Pierre Raviol, pour ceux qui tiennent à poursuivre une activité rizicole dans leurs exploitations.

dez-vous début juin chez Pierre Raviol au Mas Parade à Arles. Visite d'autant plus attendue que la campagne 2014 s'inscrit dans un contexte de fortes tensions au sein de la filière rizicole. Les surfaces sont passées en effet de 20 000 à 14 000 ha et les projections sont autour des 9 000 ha emblavées l'année prochaine. "Le manque de solutions techniques", explique Edouard Naddeo, "les prix mondiaux au plus bas et les modifications de la Pac ont pour conséquence

un désamour des agriculteurs pour la culture lié à une rentabilité en berne. Les semis d'importantes surfaces en blé dur cet automne témoignent d'un changement rapide des pratiques agricoles du territoire."

Un intérêt international

Si la technique du semis à sec enterré est restée anecdotique en Camargue au cours des années 90, elle n'a pas manqué de susciter la curiosité du monde rizicole à l'international. Des Colombiens, des Espagnols, des Italiens, des Japonais se sont ainsi déplacés pour voir in situ les champs camarguais.

La relance du semis à sec enterré s'est faite dans le cadre de la multiplication semencière de variétés à forts potentiels. Ce type de mise en culture permet d'évaluer la capacité optimale de production d'une variété ainsi que sa qualité (rendement usinage). La technique permet de développer rapidement une production commercialement significative à partir de quantités réduites de semences de base. La possibilité de semer à des doses réduites (autour de 40 kilogrammes de semences par hectare) permet d'emblaver des surfaces impor-

tantes et ainsi de lancer la production de variétés ayant été validées dans leur niveau de production et de qualité, voire de variétés particulières riz rouge/riz noir. Avec un coefficient de multiplication exceptionnel, le semis à sec enterré permet aux semenciers et aux agriculteurs de disposer de semences reproduites dans un intervalle court (deux campagnes de production). Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de delta Camargue, la Scad SA a proposé une action de définition d'itinéraires culturels économes en intrants et en eau avec la culture du riz en semis à sec enterré. Le projet a été retenu dans le cadre de l'orientation relative à la poursuite des efforts de lutte contre les pollutions d'origine agricole, allant vers un meilleur respect des équilibres écologiques tout en prenant en compte les objectifs du Grenelle de l'environnement. Une alternative pour ceux qui tiennent à poursuivre en riziculture et une possibilité pour développer l'agriculture biologique. ■ SAMI LEKHAL

(AVEC FRANÇOIS CLÉMENT DE LA SCAD)

Pour plus de renseignements : Scad : 04 90 96 30 65, www.scad.fr

Un programme fruit d'une réflexion collective

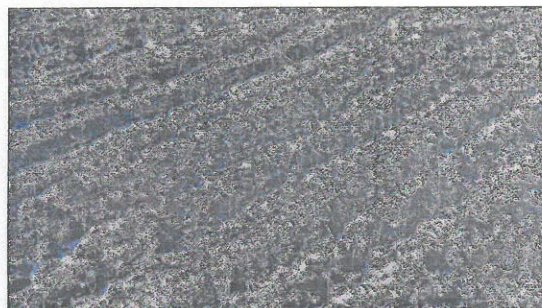
La culture du riz en semis à sec enterré est le fruit d'une réflexion menée par plusieurs partenaires. Le Contrat de delta Camargue est un programme d'actions pour une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques, signé en novembre 2012. Pendant 6 ans et avec l'accompagnement du Parc, 22 maîtres d'ouvrages (collectivités, organismes professionnels, sociétés privées ou associations), ont en charge la réalisation des 60 opérations programmées.

L'un des grands objectifs du Contrat est la maîtrise des pollutions d'origine agricole. A cet effet, l'expérience accompagnée par le Parc est conduite depuis quelques années en riziculture. Elle mobilise la Scad qui pratique la mise en marché de semences, de fertilisants et de produits de protection des cultures.

Dans les années 1990 et après plusieurs tests, la Scad a sélectionné un semoir de précision correspondant aux critères qu'elle s'était fixé pour passer d'un mode de semis dans l'eau à un semis de précision à sec enterré ; ce qui modifie significativement les pratiques de la mise en culture du riz, de sa conduite et de la gestion de l'eau, avec pour objectif une réduction de la consommation d'eau et d'intrants. Dans certaines conditions, et les spécialistes insistent là-dessus, ce mode de culture reproductible respectant les règles fondamentales de l'agronomie se veut une alternative économiquement et techniquement viable.

Lors de la campagne 2013, la Scad a accompagné et animé un réseau de 12 agriculteurs couvrant une surface de 250 hectares. Les conditions climatiques difficiles ont rendu aléatoire la réussite de la mise en culture. Les rendements connaissent des écarts importants et sont compris entre 2 et 8 tonnes par hectare, comme dans le cadre d'un semis traditionnel dans l'eau. Les essais se poursuivent avec l'aide d'agriculteurs réunis en association AgriProEco (Agriculture professionnelle économique et écologique). Cette association a pour objet d'être une interface d'échanges d'expériences et de diffusions techniques entre les agriculteurs membres et acteurs de la filière. Elle participe au développement et la promotion de stratégies cohérentes d'agriculture intégrée et bénéficie de la mise à disposition par la Scad d'un technicien écodéveloppement.

S.L.



La culture du riz selon le semis à sec enterré, une alternative environnementale mais aussi économique dans le cadre du développement durable.